

Les sourds ont une histoire

Trouver sa place dans un monde entendant

Dans les années 1990, le sourd est devenu un objet d'étude pour les historiens. Depuis, nous nous sommes rendus compte de la richesse historique que constitue l'évolution de la place des sourds dans la société.

Entre avancées et reculs, marginalisation et considération, l'histoire des sourds mérite d'être entendue.

Charlotte Chaulin

L'histoire silencieuse des sourds

« Ce qu'un néophyte sait des Sourds, c'est ce qu'il n'en sait rien ! ». C'est de ce postulat qu'est née l'exposition *L'Histoire silencieuse des sourds, du Moyen Âge à nos jours* au Panthéon à Paris.

Du 19 juin au 6 octobre 2019, elle propose une introduction à l'histoire des sourds et de la langue des signes avec ses périodes d'avancée pour l'accès à l'instruction et ses périodes de régression des droits de la personne sourde. Elle présente un ensemble de documents historiques, ainsi que des portraits d'hommes et de femmes ayant apporté une contribution majeure à la reconnaissance de la personne sourde comme citoyenne.



■ La langue des signes a toujours existé

Platon, déjà, considérait l'usage des mains comme un mode de communication parallèle à la voix. Au Moyen Âge, la langue des signes est intimement liée à la règle du silence qui règne dans certains monastères. Il semble qu'on la pratique aussi dans le creuset parisien.

L'usage de cette première langue des signes permet aux sourds d'acquérir un bon niveau d'instruction. Le succès est tel qu'on retrouve de nombreux signes issus du monde monastique dans la langue des signes française contemporaine !

Mais c'est à la Renaissance que les penseurs commencent à s'intéresser à la langue des signes. Comme Montaigne qui écrit dans ses *Essais* en 1578 : « Nos muets disputent, argumentent et content des histoires par des signes. J'en ai vu de si souples et formés à cela, qu'à la vérité il ne leur manquait rien à la perfection de se

savoir faire entendre. »

À cette époque, au XVI^{ème} siècle, les sourds sont plutôt bien insérés dans la société. C'est le cas d'Anthoine de Lincel, seigneur sourd d'une localité située près de Carpentras, qui dirige ses domaines avec l'assistance de traducteurs.

Au tournant des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, l'architecte noble Etienne de Fay, sourd lui aussi, recourt au service d'un interprète pour mener à bien ses constructions.

À la fin du XVIII^{ème} siècle, une femme sourde, Madeleine Le Mansois, saisit le Parlement de Paris, haute juridiction du royaume, afin de se marier avec l'époux de son choix.



■ L'apparition du militantisme sourd

En 1779, Pierre Desloges, relieur de métier, publie le premier livre écrit par un sourd en 1779 : *Observations d'un sourd et muet*. Il va inspirer des générations de sourds et ses arguments en faveur de la langue des signes vont traverser les générations. Il est le premier à militer pour l'intégration sociale, intellectuelle et culturelle des sourds dans la société.

La langue des signes connaît un essor très important avec la création, sous l'impulsion de [l'Abbé de l'Epée](#) (1712-1789), des écoles de sourds, gratuites, au XVIII^{ème} siècle. Ce bouleversement ouvre aux sourds de nouvelles perspectives d'évolution sociales et professionnelles.

L'œuvre de l'Abbé de l'Epée se développe dans toute la France et dans d'autres pays : le royaume de Naples, l'Espagne, l'Autriche, l'empire russe. Elle est aussi validée par l'Assemblée constituante révolutionnaire qui, en mai 1790, après la mort de l'Abbé de l'Epée, prend en charge l'instruction des enfants sourds. Jean Massieu devient le premier enseignant sourd rémunéré par l'État.

La période napoléonienne marque un temps d'arrêt dans le développement des écoles de sourds sur le continent européen tandis que les États-Unis se lancent dans cette voie. L'institution des sourds d'Hartford est créée en 1817 dans le Connecticut.



Au milieu du XIX^{ème} siècle, plusieurs personnalités françaises s'illustrent dans des œuvres favorables aux sourds. C'est le cas par exemple de Ferdinand Berthier, considéré comme le « *Napoléon des Sourds-Muets* », enseignant à l'institut des sourds-muets de Paris, fondateur du comité de sourds-muets organisateur du premier banquet annuel en hommage à l'abbé de l'Epée.

Il est le premier sourd à recevoir la Légion d'honneur en 1849 et publie en 1868 le *Code Napoléon expliqué aux sourds-muets*.

Les effets de ces progrès se constatent dans la hausse importante du niveau intellectuel des sourds. Ernest Dusuzeau, par exemple, obtient son bac en 1864 puis l'agrégation de mathématiques avant de se consacrer à une thèse sur l'apprentissage des mathématiques aux enfants sourds.

■ La marginalisation des éléments singuliers

Les banquiers Isaac et Émile Pereire, petits-enfants d'un oraliste rival de l'abbé de l'Epée, vont casser le rythme de ces évolutions en promouvant la méthode orale rivale de la langue des signes. Ils fondent pour cela le comité Pereire.

Ce dernier organise le *Deuxième congrès international de l'éducation des sourds* à Milan du 6 au 9 septembre 1880 lors duquel les enseignants se mettent d'accord pour privilégier la méthode oraliste, c'est-à-dire l'éducation des enfants sourds sur la base de la parole, sans support visuel ou écrit.

Il s'ensuit que le niveau d'instruction des sourds va baisser sur plusieurs générations ! C'est ce que craignait Henri Gaillard qui écrivait dans le *Journal des sourds-muets* en août 1897 : « *Nous voyons, avec angoisse, venir le jour où le niveau intellectuel des sourds-muets français aura baissé considérablement et ne nous permettra plus de tenir tête aux sourds-muets de la grande république américaine qui peuvent se vanter d'être les premiers du monde parce qu'ils sont élevés par la méthode mixte, dite française, d'enseignement par la parole, la lecture sur les lèvres, les signes et l'écriture.* »

Mais face à cette volonté de les mettre en marge de la société, les sourds ne se laissent pas faire. Ils multiplient leurs combats, sortent de nouveaux journaux et créent de nombreuses associations.

En 1889, ils organisent le premier *Congrès international des militants sourds* à Paris. Constatant que les situations varient énormément selon les pays, la France prend pour modèle les États-Unis qui ouvrent la première université sourde en 1864, l'université Gallaudet.

Au début du XX^{ème} siècle, la situation des sourds semble relativement favorable malgré les méthodes d'instruction inadaptées. À la « *Belle Époque* », les associations continuent leurs actions et multiplient par exemple les rencontres sportives entre sourds. La Grande Guerre entraîne ensuite la médicalisation accrue de la surdité.

Mais l'arrivée de Hitler au pouvoir en Allemagne en 1933 ravive l'**eugénisme**.

Il faut éradiquer les faibles et, surtout, éviter de polluer la race aryenne. La « *race sourde* » comme l'a surnommé Alexander Graham Bell en 1883 est dans la ligne de mire de la loi allemande autorisant la stérilisation eugénique en 1933.



L'après-guerre s'annonce difficile. La plupart des associations de la Belle Époque ont disparu. Seul regain d'espoir : la création en 1966 de la *Fédération nationale des Sourds de France*. En 1970, il n'existe plus que deux journaux dans la presse sourde : *L'Écho de famille* et *La Voix du sourd*.

■ Le réveil sourd à la fin du XX^{ème} siècle

On assiste néanmoins dans les années 1970 à un réveil sourd dans le monde avec, par exemple, le congrès de Washington de 1975 qui préconise le recours aux langues des signes dans l'éducation de l'enfant sourd.

En 1976 est fondé à Paris l'*International Visual Theatre*, symbole du réveil de l'art sourd. Deux ans plus tard, le développement de l'enseignement de la langue des signes française est assuré par la fondation de l'Académie de langue des signes française.

Dans les années 1990 émergent des universitaires sourds et leur handicap devient un objet d'étude historique.

Ce réveil aboutit à la reconnaissance de la langue des signes en France par la loi du 11 février 2005.

« *Les Français, les Anglais, les Allemands, les Russes, les Chinois ont une langue à eux. Et nous en avons une aussi à nous, le langage des signes ! Et nous devons en être fiers !* » clamait Ernest Dusuzeau au *Deuxième congrès national pour l'amélioration du sort des sourds-Muets* à Roubaix en août 1911. Quelle fierté de voir leur langue enfin officialisée.

Les langues des signes ne sont pas des copies de la langue orale. Elles sont des langues visuelles dont la grammaire se structure selon un ordre objet-sujet-verbe (et non pas sujet-verbe-complément) ! L'action s'énonce donc à la fin de la « *phrase* ».

La langue des signes françaises ne se structure pas avec des mots mais selon l'ordre de la pensée, ce qui permet de dire plusieurs choses en même temps.

L'expression « *sourds-muets* », quant à elle, couramment utilisée depuis le Moyen Âge, ne l'est plus aujourd'hui car jugée offensante et réductrice. En effet, le mutisme et la surdité sont deux choses différentes. Une personne née sourde n'est pas pour autant muette.

Épisode suivant ►►

[Mode et fantaisie](#)

Publié ou mis à jour le : 2019-09-25 14:08:25



La langue des sourds reconnue par la loi française

« La langue des signes française est reconnue comme une langue à part entière.

Tout élève concerné doit pouvoir recevoir un enseignement de la langue des signes française.

Le Conseil supérieur de l'éducation veille à favoriser son enseignement.

Il est tenu régulièrement informé des conditions de son évaluation.

Elle peut être choisie comme épreuve optionnelle aux examens et concours, y compris ceux de la formation professionnelle.

Sa diffusion dans l'administration est facilitée. »

Art. L. 312-9-1